

Conseil d'Administration du 15 octobre 2019

PRESENTS :

Mesdames BASSALER Agnès, LAVAUDEN Marie-Thérèse, LOUSTALOT-FOREST Marie-Laure, RIVOLTA Anne-Marie

Messieurs DUMOLARD Gilles, GAMBOTTI Jean-Pierre, GRAND Dominique, RESCHE Marc, SERERO Pierre-Louis, SILVY Jacques,

EXCUSES :

Mesdames CHABORD Christine, GUILLOT Jany,

Messieurs QUEINNEC Olivier, VACHAUD Georges

INVITEE :

Madame FRAENCKEL Eve

1) Chronovélo

En réponse aux courriers concernant les aménagements Chronovélo (en particulier le choix de la bordure séparative cours Lafontaine et Berriat), nous avons reçu un courrier de Mr Yann MONGABURU, Vice-Président de la Métropole délégué aux Déplacements. Après un exposé vantant les mérites du réseau Chronovélo, le détail des aménagements est repris et confirmé portion par portion.

Ce courrier est accompagné de plans descriptifs sur la section comprise entre le cours Gambetta et le cours Jean-Jaurès. Plans explicitant entre autres la plantation d'arbres sur le côté Sud du cours Berriat (ombragé) et de « quelques cépées arbustives » sur le côté Nord (exposé au soleil)

2) Terrasses

- ✓ nous prenons acte de n'avoir reçu aucune réponse à nos différents courriers
- ✓ nous listons les points noirs :
 - place Notre-Dame ; depuis une réponse des Services a été envoyée à l'Union de Quartier Notre-Dame, annonçant la décision « cohérente » de valider des terrasses « compactes » (cad sans passage pour les piétons) afin d'éviter les « incidents » avec les vélos ; l'exemple de départ (le Progrès) devrait être étendu à toutes les terrasses de la place !
 - square Léon Martin
 - le Pitaya place Grenette
 - ...
- ✓ nous allons donc réitérer notre demande de participation au Comité d'Evaluation des demandes d'autorisations de terrasses et proposer une rencontre in situ avec élus et Services

3) Visite guidée du centre-ville avec Eve MOULINIER du DL

Cette visite - méticuleusement préparée en amont - semble avoir intéressé la journaliste du Dauphiné Libéré (cf l'article ci-joint). Celle-ci a pris la pleine mesure de notre constat : la mutation majeure des commerces du centre-ville en établissements de restauration rapide et autres bars et « lieux à boire ». Prise de conscience confirmée par l'intervention spontanée de nombreux commerçants au cours de la visite.

4) **Rendez-vous avec Mme JULLIAN Conseillère Déléguée au Patrimoine et à la Mémoire**

- ✓ reprise des gravures du socle de la Statue de Bayard place St André :
 - « Les Amis de Bayard » annoncent faire appel à du mécénat afin de pouvoir faire reprendre ces gravures selon un devis estimé à 5 000 €
 - des esprits taquins et/ou réalistes proposent une reprise au feutre ... qui - paraît-il - s'avère efficace à moindre coût

- ✓ Kiosque du Jardin de Ville : une demande d'audit devrait être faite

- ✓ grâce à la présence d'Eve FRAENCKEL (qui fut Chef du Service de Développement Culturel et Artistique de la Ville de Grenoble), un échange très riche s'engage sur le patrimoine grenoblois :
 - celui-ci ne compte pas moins de 200 œuvres d'art à entretenir voire restaurer (en particulier en raison d'incivilités)
 - mise en avant du paysage naturel
 - développement de l'Art dans la Ville (cartels à puces facilitant les visites patrimoniales)
 - l'Égypte Ancienne
 - Stendhal
 - l'architecture du XXème siècle (Tour Perret)
 - le Label « Ville d'Art et d'Histoire » est une convention entre le Ministère de la Culture et la Ville, décliné ensuite entre la Ville et le Conseil Départemental, la Ville et l'Office du Tourisme ; cette convention est signée pour une durée de 5 à 10 ans, avec des diagnostics intermédiaires
 - la Métropole vient d'engager une opération de « marketing territorial »Tous ces atouts devraient être des leviers au cas où nous devons chercher des mécènes

5) **Questions diverses**

- ✓ L'UHCV doit-elle figurer sur la plaquette du « Parlons-en » ? : qu'est-ce que cela signifie concrètement ? à quoi cela nous engage-t-il ? ... La question reste en suspens pour cette édition

- ✓ L'UHCV doit-elle demander une subvention à la Mairie ? là aussi la question reste posée ... à suivre lors du prochain C.A.

Prochain C.A le mardi 19 novembre 2019 à 18 h 30